

**ORGANISATION DE MANIFESTATIONS  
DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC**

ASSOCIATION	CORRESPONDANT (nom-prénom)	ADRESSE & TÉLÉPHONE
NATURE DE LA MANIFESTATION	LIEU	JOURS, HORAIRES

**MESURES DE POLICE TEMPORAIRES A METTRE EN PLACE**

**(joindre obligatoirement un plan précis)**

<i>STATIONNEMENT INTERDIT</i>			
LISTE DES RUES ET/OU PLACES	NOMBRE DE PLACES A NEUTRALISER ET EMPLACEMENT EXACT (n° de voirie)	DATE(S)	HORAIRES

<i>CIRCULATION INTERDITE</i>		
LISTE DES RUES ET/OU PLACES	DATE(S)	HORAIRES

Si la circulation doit être interdite pour la manifestation, merci de nous communiquer une proposition de déviation à mettre en place. Cette prescription devra figurer dans l'arrêté et sera nécessaire au service chargé de la mise en place des barrières.

**DÉVIATION(S) A METTRE EN PLACE (proposition)**

--

**Cadre réservé à l'administration**

**DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE:** \_\_\_\_\_

**DATE D'ENVOI A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :** \_\_\_\_\_

**Demande à adresser au service « Maison des Associations » obligatoirement 2 mois avant la manifestation par courrier ou par mail ([vicassociative@ville-armentieres.fr](mailto:vicassociative@ville-armentieres.fr)) accompagné, impérativement :**

- de la présente demande complétée dans son intégralité,
- d'un plan détaillé.

**Tous les champs ci-dessous sont à compléter obligatoirement et dans leur intégralité par le demandeur**